

Question d'actualité de Mme Nagy concernant « la candidature de la commune pour accueillir le Centre de formation pour sportifs de haut niveau ».

Mme Nagy.- Le ministre de la Communauté française en charge du Sport a annoncé que sept communes avaient déposé leur candidature pour accueillir le Centre de formation pour sportifs de haut niveau. Pour ECOLO, il est très positif de retrouver, parmi ces candidatures, celle de la Ville de Bruxelles. Il s'agit d'une belle opportunité à saisir pour renforcer la présence de la Ville dans le domaine sportif.

J'aurais souhaité connaître les éléments avancés par la Ville de Bruxelles pour bien accueillir ce centre et, de ce fait, concurrencer les autres communes ? Quels sont les points forts de la candidature présentée par la Ville ?

Ce centre comprendra des infrastructures couvertes et extérieures. Sa construction débuterait en 2013 et 87.000 m² sont annoncés comme nécessaires à l'installation du centre.

Pouvez-vous m'indiquer les sites envisagés ? Quels sont les avantages de ceux-ci pour une activité sportive ?

Nous tenons à marquer notre soutien à cette proposition d'accueil d'un centre de formation pour sportifs de haut niveau.

M. le Bourgmestre.- La parole est à M. Mampaka.

M. Mampaka, échevin.- La Ville de Bruxelles accueille de grands événements, comme le Mémorial Van Damme, les 20 Kilomètres ou, récemment, le Tour de France, des matches de tennis ou de rugby. Nous assumons donc les missions qui nous sont dévolues en tant que capitale et nous disposons déjà de quelques atouts importants. Le Collège m'a autorisé à déposer notre candidature auprès du ministre Antoine. Un autre de nos atouts est la densité de notre réseau de communication (STIB, De Lijn, etc.). Nous disposons également de centres

spécialisés en médecine sportive, d'équipements urbains complémentaires (parkings, piscines, futur centre de congrès). Nous aurions donc été mal inspirés de ne pas déposer notre candidature...

Les trois sites envisagés sont le complexe piscine Lombardsijde, le Petit chemin vert et le site du Heysel. Je félicite à ce propos le Collège et le Conseil, car ces sites ont bénéficié, depuis le début de cette législature, d'investissements très significatifs : pelouse synthétique pour le stade Roi Baudouin, parkings à Lombardsijde, rénovation presque totale du centre du Petit chemin vert depuis quelques années.

Madame Nagy, je vous fixe rendez-vous au Conseil communal du 24 janvier, en espérant que vous soutiendrez la proposition de budget du Collège, laquelle prévoit la finalisation du complexe du Petit chemin vert (pistes de tennis, parkings, salles, clôtures, etc.).

Notre candidature est sérieuse et crédible. Peu de municipalités sont à même de présenter autant d'atouts que la Ville de Bruxelles.

M. le Bourgmestre.- La question d'actualité de M. Peters sur « la manifestation du mouvement « Touche pas à Bruxelles » du 26 septembre 2010 » est transformée en question écrite, à la demande de l'auteur.
